



## **Communiqué**

### **A TOUTES LES AGENCES DE VOYAGES**

Cher Collègue,

Dans le cadre de la lutte contre les agences clandestines, nous portons à votre connaissance que l'Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech a engagé une action judiciaire à l'encontre de la société 'MAROC SELECTION'. En effet, c'est une entité qui commercialise, depuis presque un an et demi par le biais de leur site web, des prestations semblables à celles d'une agence de voyages agréée.

Avant d'entamer cette action, l'ARAVM a initié une action auprès des autorités marocaines afin que soient prises les mesures qui s'imposent concernant l'implantation à Marrakech de cette société qui ne dispose aucunement d'une licence d'agence de voyages.

L'ARAVM a entrepris d'autre part des démarches en France auprès de la Chambre Syndicale Régionale des Agences de Voyages d'Ile de France (SNAV/Paris), des actions également auprès de la Préfecture de l'Ile de France car MAROC SELECTION opère sans licence, ni au Maroc, ni en France.

D'autres actions du même type auront lieu dans les prochaines semaines contre toute société autre qu'une agence de voyages dûment licenciée par le Ministère du Tourisme proposant la vente des prestations de voyage.

Il est temps de mettre un terme aux pratiques anarchiques et totalement illégales qui entachent notre profession par le fait de ces clandestins.

**ASS. RÉGIONALE DES AGENCES  
DE VOYAGES DE MARRAKECH**  
Av. Allal El Fassi Imm. Habouss,  
Entrée 6 N° 13 - Marrakech  
Tél : 212 44 31 30 77 / Fax : 212 44 30 12 76

**Khalil MAJDI**  
Président

**الجمعية الإقليمية لوكالات السفر بمراكش**  
**Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech**

Secrétariat : Avenue Allal El Fassi, Imm. Habouss, Entrée 6 N° 13 - Marrakech  
E-mail : aravm@iam.net.ma - Tél. : (212-44) 31 30 77 - Fax : (212-44) 30 12 76